

AU FIL DU MAZUROT

Janvier 2017



Gîte rural Aux Berges du Mazurot

Bulletin Municipal de GLONVILLE

Dépôt légal N°95L1/08

Le mot de Madame le maire

Voici une année 2016 qui s'achève, une année compliquée et difficile à gérer en l'absence de la secrétaire de mairie.

La gestion comptable, les nouvelles applications informatiques (signature électronique, dématérialisation des documents...) et toutes les procédures administratives ont lourdement pesé sur le fonctionnement de la mairie.

Mais avec de la persévérance, de la patience, beaucoup de temps passé, de l'aide et des conseils de plusieurs personnes, nous avons pu surmonter ces difficultés.

Je les remercie de m'avoir soutenu et encouragé durant cette année difficile (en particulier Mme MORQUE Marie-Ange (secrétaire de mairie de Bertrichamps) et Monsieur KULIK Daniel (informaticien en retraite).

A ces difficultés, sont venus s'ajouter d'autres tracas plus insidieux et plus pénibles pour notre village. Je veux évoquer le devenir de l'école de Glonville qui pourrait disparaître au gré de la diminution des effectifs.

Dernièrement, un projet de répartition des effectifs scolaires s'est arrêté à 4 centres de regroupement dont notre RPI actuel.

Pour les deux ou trois années à venir, nous devrions maintenir notre école mais pour les années suivantes, il est à craindre que notre école disparaisse. Ces changements sont consécutifs à la baisse des effectifs mais aussi aux orientations différentes que pourraient prendre nos partenaires du RPI.

Nous ne sommes pas prêts, de laisser notre village sans école. Bien sûr que les sentiments l'emportent sur les raisons pratiques et économiques. Mais il faudra nous laisser du temps de réflexion pour se résoudre à abandonner l'école.

Dans tous les cas le changement devra se faire dans les meilleures conditions d'éducation scolaires de nos enfants.

Pour l'instant, nous gardons notre école dans le village.... Le plus longtemps possible.

Cette nouvelle année va nous rassembler vers une nouvelle intercommunalité et dans un nouveau syndicat :

- La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (43 communes, 43000 habitants)
- La CCVC n'existant plus, les activités périscolaires, l'accueil de la petite enfance et les centres de loisirs seront gérés par le SIVOM des vallées du Cristal. (Syndicat regroupant 16 communes de l'ex-CCVC).

Le projet des travaux d'assainissement (rue de la Moïnse) et d'eau potable (rue de Baccarat) est en marche pour sa réalisation, début 2017.

Des travaux d'accessibilité aux handicapés ont été réalisés à l'école.

Une journée noir en juin ; notre village a subi des inondations assez surprenantes, heureusement que des dégâts matériels et beaucoup de frayeur.

Un grand merci à tous les membres de l'association Saint-Maurice qui s'investissent pour animer notre village.

Le conseil municipal, les employés communaux et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 7 janvier 2017 à 18 heures.

Madame le maire

Marie-Lucie HENRY



GRIDEL Jul né le 16 janvier 2016 à Saint-Dié

COLLIN Corentin né le 25 janvier 2016 à Saint-Dié

CHAUDILLON Aymeric né le 6 octobre 2016 à Lunéville

MAUREAU Héloïse née le 26 octobre 2016 à Lunéville

FRANCISCO Donhovann né le 13 décembre 2016 à Nancy

Toutes nos félicitations



Jennifer LACHAMBRE et Nicolas FEREOL mariage célébré à Glonville le 04 juin 2016

Alexia FISCHER et Sébastien DOYEN mariage célébré à Glonville le 06 Août 2016

Tous nos vœux de bonheur



Monsieur NEIGE Maurice décédé le 16 mars 2016 à Baccarat

Madame PETIT Clotilde décédée le 27 mai 2016 à Glonville

Monsieur COUE Joseph décédée le 22 août 2016 à Baccarat

Toutes nos condoléances

ARRIVEE

Monsieur ENGEL André, 8 rue du haut de fol

Madame LECLAIRE Ophélie, 21 rue haute

Monsieur et Madame HOLLARD Julien, 26 rue du bois

Monsieur GRANDTHURIN Arnaud et Madame COLNAT Angélique et Lison, 6 rue de la mairie

Madame MARQUES et son fils, 13 rue du Raycieux

Madame HOUOT Aurélie et Zoé, 9 rue du château

Madame SCHMITT Véronique, 21 rue haute

DEPART

Monsieur et Madame ASENS Pascal, 6 rue de la mairie

Monsieur et Madame COMPAIN Guillaume et leur fils, 9 rue du château

Monsieur et Madame BERNARD David, 13 rue du Raycieux

Monsieur STRICHER et Madame WARIN Elodie et leur fille, 26 rue haute

Madame BENLASHENE Delphine et ses enfants, 18 rue du bois

Monsieur et Madame FEREOL et leurs filles, 10 rue du haut de fol

BAPTEME REPUBLICAIN

Le baptême civil est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine.

Le baptême républicain n'est pas un acte d'état civil, il n'est pas inscrit sur les registres.

Le certificat de parrainage civil est remis aux parents ainsi qu'aux parrains et marraines et un exemplaire est dédié à l'enfant. Il ne présente aucune valeur juridique juste un engagement moral.

Le 1^{er} baptême républicain a été célébré le 5 février 2016 en mairie de Glonville pour l'enfant Nolan ROUSSELOT né le 23 février 2013.

Les REUNIONS du CONSEIL MUNICIPAL :



Conseil municipal du 07 avril 2016

1 – Fixation des taux des quatre taxes directes locales :

Les taxes sont maintenues au même taux qu'en 2015. Le conseil accepte à l'unanimité.

TH	9.14 %
TF bâti	2.09 %
TF non bâti	6.40 %
CFE	13.71 %

2 – Vote des budgets primitifs de l'exercice 2016

Budget communal :

En section de fonctionnement le budget primitif est proposé avec 340 871,51 € de dépenses pour 672 878,07 € de recettes.

En section d'investissement le budget primitif est proposé avec 14 700 € en dépenses et 274 760,18 € en recettes.

Budget assainissement :

En section d'exploitation, la proposition est de 26 150 € en dépenses pour 50 972,41 € en recettes.

En section d'investissement la proposition est de 145 650 € en dépenses pour 166 035,91 € en recettes.

Budget eau

En section d'exploitation la proposition est de 39 800 € en dépenses et 50 126,46 € en recettes.

En section d'investissements la proposition est de 17 979,50 € en dépenses et 21 479,50 € en recettes.

Après l'étude détaillée, le conseil à l'unanimité vote les trois budgets primitifs de l'exercice 2016.

3 – Vote des subventions aux associations

Proposition de subventions à verser aux associations pour l'année 2016, le conseil accepte à l'unanimité de reconduire ces versements.

Afm (Mvopathies)	100 €
Adapa	150 €
Admr	150 €
Anciens combattants	100 €
Aremia (enfants hospitalisés)	100 €
Association Saint-Maurice (manège)	250 €
Banque alimentaire de Baccarat	300 €
Croix rouge	150 €
Donneurs de sang	100 €
Recherche contre le cancer	150 €
Sclerose en plaque	150 €
Secours catholique	150 €
Souvenir français	50 €
Vmeh Visiteurs des malades	150 €
Usep	200 €

Nouvelles demandes :

Resto du cœur	100 €
Paralysés de France	100 €
Afm téléthon	100 €

1 - Convention d'assistance technique

Une convention d'assistance technique a été signée avec le Conseil Départemental en 2012 pour 4 ans.

Le conseil a décidé à l'unanimité de renouveler cette convention.

2 - Prix du bois à façonner et charbonnette aux cessionnaires

Le conseil à l'unanimité maintient les prix de l'année passée soit :

Un forfait de 10 € TTC à la signature du contrat pour la charbonnette.

10 € TTC le stère de bois à façonner.

3 - Demande de subvention pour une classe de découverte.

L'école de la Serre de Baccarat sollicite le conseil pour une demande de subvention pour une classe de découverte pour un enfant de Glonville.

Le conseil à l'unanimité décide de répondre à cette demande par une aide de 30 €.

4 - Achat d'un photocopieur pour l'école.

Le conseil décide à l'unanimité de l'achat d'un photocopieur pour l'école pour un montant de 2 320 € HT.

5 - Changement de compteur au forage (rue du trait).

Le compteur doit être changé (nouvelle loi).

Le conseil accepte à l'unanimité de changer ce compteur pour un montant de 936 €.

6 - Programme des travaux ONF

Suite à l'aménagement forestier l'ONF propose chaque année un programme de travaux.

L'ensemble des travaux sera réalisé sauf les cloisonnements.

Le conseil est favorable pour les travaux certains seront effectués par la commune et d'autres feront l'objet de demandes de devis.

7 - Remplacement temporaire de la Secrétaire de mairie suite à un arrêt de travail de longue durée.

Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec le centre de gestion pour Mr KULIK pour une durée indéterminée.

8 - Travaux dans la maison louée à la famille Blaise.

Suite à des problèmes d'infiltration les tapisseries de la maison ont dû être changées. La famille Blaise a posé la tapisserie elle-même.

Le conseil décide à l'unanimité de laisser gracieusement les charges 2014 à ces locataires.

9 - Assainissement rue de la moïnse

Autorisation au conseil départemental de lancer la consultation d'un maître d'œuvre pour la réalisation de l'assainissement rue de la moïnse.

10 - Formation

L'employé communal va en formation deux jours pour obtenir le certiphyto, pour avoir l'autorisation de désherber.

Questions diverses

Le conseil a étudié différents devis pour le remplacement du chauffe-eau au « presbytère ».

La solution retenue est 1 chauffe-eau par appartement.

L'entreprise retenue est Mr Remy Vouriot.

Conseil municipal du 3 juin 2016

1 - Délibération sur la demande de dérogation de la manufacture des cristalleries de Baccarat aux MTD pour le rejet de plomb dans la Meurthe à Baccarat

Le conseil a émis par 8 voix pour et 2 abstentions un avis favorable pour que la Cristallerie de Baccarat bénéficie d'une dérogation aux niveaux d'émission associés aux meilleurs techniques disponible pour les rejets de plomb dans la Meurthe.

2 - Délibération pour le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes au 01/01/2017.

Suite à l'arrêté du Préfet de Meurthe et Moselle, le conseil se prononce sur le périmètre issu de la fusion de la CCL, de la CCVC et des communes de Fraimbois, Franconville, Haudonville, Lamath, Magnières, Moyen, Vallois, Vathiménil, Xermamenil, (communauté de communes de la Mortagne) et Rehainviller (la communauté de Communes du Val de Meurthe).

4 voix contre, 5 voix pour, 1 abstention.

3 - Délibération pour des projets de voirie

Des travaux de voirie sont prévus :

Chemin du reuil : pour un montant de 7 836,50 €

Rue du bois : pour un montant de 6 815,50 €

Route ferme Petit : pour un montant de 6 324,50 €

Rue de la Moïnse : pour un montant de 270 €

Le conseil accepte à l'unanimité ces travaux.

4 - Délibération pour restituer aux communes les compétences « création, gestion et suivi des modes d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse. »

Le conseil municipal approuve par 9 voix pour et 1 voix contre, la restitution des compétences « création, gestion et suivi des modes d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse » et « mise en œuvre d'animations pour le développement d'activités en direction des jeunes » aux communes membres de la CCVC.

Le conseil émet un avis favorable à la création d'un syndicat intercommunal pour la gestion de ces compétences.

Questions diverses

Changement de la photocopieuse de la mairie : achat ou location ?

Travaux aux bois : nettoyage des périmètres.

Compte rendu du bureau d'étude sur les travaux pour l'assainissement (rue de la Moïnse) et sur le réseau d'eau (rue de Baccarat).

Achat d'une cuve pour arrosage.

Stéphane nous a communiqué les renseignements qu'il a recueillis au sujet des téléphones portables.

Conseil Municipal du 08 juillet 2016

1 – Délibération pour les travaux d'assainissement rue de la Moïnse et l'eau rue de Baccarat.

Assainissement rue de la Moïnse deux solutions de passage :

Première solution : passage chez les particuliers

Deuxième solution : passage sur la voie publique : rue de la Moïnse, rue du Bois et rue de Baccarat.

Les travaux s'élèvent pour l'assainissement et l'eau

1ère solution : 204 728 € HT

2ème solution : 244 778 € HT

Le conseil a délibéré favorablement pour la deuxième solution, nous allons contacter le bureau d'étude pour affiner cette dernière.

2 – Délibération pour les travaux de voirie

Le conseil a accepté à l'unanimité le devis de l'entreprise MAIRE Daniel pour les travaux de fossés : chemin du Reuil, route de Baccarat, chemin du cimetière et chemin de Liéval pour un montant de 3 152,90 € HT.

3 – Délibération location appartement T3

Suite au départ, de Madame WARIN Elodie et Mr STRICHER Alexis qui ont donné leur préavis de départ.

Le conseil autorise Madame le Maire à signer un bail avec les futurs locataires.

4 – Avec l'accord du Conseil municipal, Madame le Maire va prendre un arrêté pour mettre un stop en bas de la rue du château et un emplacement interdit de se stationner en haut de cette même rue.

Questions diverses

L'employé communal Geoffrey BEUQUE doit suivre un stage de formation d'intégration de 5 jours pour titulariser sa nomination.

Un chantier de 3 jeunes se déroulera à partir du 18 juillet pour deux semaines.

Un dossier a été déposé en mairie sur un projet d'éolienne.

Une réunion a lieu avec l'UDUAN (dossier PLUI CCVC) le mercredi 20 juillet à la mairie.

Conseil Municipal du 30 septembre 2016

1 – Délibération pour le changement de n° de voirie rue de la moïnse

Proposition : PELLERIN Maxime n°10, PETIT Daniel n° 20, PIERRON Daniel n°22 ce qui laisse des numéros pour de futures constructions dans cette rue. Le conseil délibère favorablement pour cette numérotation, la mairie se charge de prévenir les impôts et la poste.

2 – Délibération pour le choix des bucherons :

Le conseil confirme la proposition de la commission bois et accepte le choix de 2 bucherons :

Mr MARCHAL pour les coupes 13 et 32

Mr LECOMTE pour les coupes 14 et 9.

3 - Délibération pour le prix des stères, charbonnette et forfait

Stères façonnés par la commune : 33 € TTC

Charbonnette gratuite et stère sec ou vert : 10 € TTC, forfait 10 € TTC.

Le conseil décide des mêmes tarifs pour cette nouvelle saison.

4 - Délibération pour une décision modificative au budget de l'eau

Le conseil accepte la décision modificative qui consiste à déplacer des finances du compte fonctionnement au compte investissement.

5 – Délibération prix de l'eau, assainissement et location de compteur

Eau - 500 m3 1,60 € HT

+ 500 m3 1,50 € HT

Compteur branchement 14,22 € HT

Redevance assainissement 1,14 € HT

Branchement assainissement 20,00 € HT

Ces tarifs resteront inchangés pour l'année 2017.

Délibération à l'unanimité.

6 – Délibération pour le colis des personnes âgées.

Les personnes de plus de 70 ans recevront comme à l'accoutumée un colis d'une valeur de 30 €, délibération à l'unanimité.

7 – Délibération pour une subvention exceptionnelle à l'association Saint-Maurice

Une subvention de 850 € sera versée.

8- Délibération pour une subvention à l'école

Une subvention de 200 € sera versée à l'école pour l'USEP (activités sportives des enfants pendant le temps scolaire).

Questions diverses

Une réflexion est en cours sur une nouvelle carte scolaire, le conseil à l'unanimité émet le souhait de garder l'école au village le plus longtemps possible.

Conseil Municipal du 04 novembre 2016

1 - Délibération pour la rectification de la délibération du 07/04/2016 sur le budget de l'eau

Il est nécessaire de rajouter sur la délibération : l'article 1068 pour la somme de 8 979,50 € et en excédent de fonctionnement la somme de 23 405,96 €, le conseil a accepté cette rectification.

2 - Délibération pour une décision modificative sur le budget assainissement

Le conseil a accepté à l'unanimité la modification du budget primitif, pour l'inscription des dotations aux amortissements et des avances et acomptes versés, un oubli lors de l'élaboration du budget.

3 - Délibération autorisant le Maire à signer la convention hivernale

Une convention hivernale sera signée par le Maire avec le conseil départemental pour une durée de 3 ans, le conseil a voté à l'unanimité.

4 – Délibération pour les demandes d'entrée et de sorties du SDAA 54 pour l'année 2017

Le conseil a donné un avis favorable pour l'entrée de MARTINCOURT et les sorties de COYVILLER, FILLIERES, GORCY, LUPCOURT et UGNY au Comité Syndicat du SDAA 54.

5 – Délibération pour les propositions des coupes 2017

Le conseil a délibéré à l'unanimité la destination des coupes de l'exercice 2017.

Parcelles n° 10, 3, 4, et 28 : vente de bois façonnés.

Pas d'ouverture de cloisonnements pour les parcelles 26/27.

Questions diverses :

Travaux d'assainissement rue de la Moïnse et eau rue de Baccarat.

Prévoir une réunion avec le bureau d'étude pour faire l'appel d'offres pour les travaux.

Achat de deux bruleurs pour la chaufferie.

Aller voir le même chauffage que nous avons (plaquette de bois) à Moyen, pour se renseigner sur le ravitaillement des plaquettes.

Une demande de subvention de 400 € a été demandée par les écoles de Fontenoy et Glonville pour une sortie le 2 juin 2017 et de 167 € pour l'école de Fontenoy pour une animation sur le thème de l'environnement organisée par la maison de Vaudigny.

Conseil Municipal du 03 décembre 2016

1 - Délibération pour la création d'un syndicat intercommunal

La fusion des communautés de communes au 01 janvier 2017 se réalisera sans les compétences petite enfance, périscolaire, NAP, et jeunesse. Ces compétences ont été restituées aux communes. 16 communes (Azerailles, Baccarat, Bertrichamps, Brouville, Deneuvre, Flin, Fontenoy-la-Joûte, Gélacourt, Glonville, Hablainville, Merviller, Pettonville, Reherrey, Vacqueville, Vaxainville, et Veney) ont décidé de créer un syndicat intercommunal pour la compétence « création, gestion et suivi des modes d'accueil de la petite enfance et de la jeunesse » Le conseil a approuvé à l'unanimité la création du syndicat et des statuts.

2 - Délibération pour la validation du projet d'assainissement (rue de la Moïnse) et eau potable (rue de Baccarat)

Le conseil accepte à l'unanimité la validation du projet.

Coût total des travaux 253 770 € (assainissement 119 195 €, eau potable 102 733 €, travaux préparatoires 9 200 € et frais annexes 22 642 €).

Questions diverses :

Une réunion publique se tiendra sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) le jeudi 15 décembre 2016 à 20h30 à la salle des fêtes de Baccarat.

Achat d'une sonde pour le château d'eau pour la somme de 1 240 € HT.

Des mesures concernant le téléphone mobile seront effectuées au village le vendredi 9 décembre 2016 à 9 heures.

Conseil Municipal du 23 décembre 2016

1 - Délibération pour acceptation de l'excédent de fonctionnement « petite enfance jeunesse » de la communauté de communes des vallées du cristal

Le conseil a délibéré favorablement pour accepter l'excédent de 18 008,70 €.

2 - Délibération pour nommer un représentant et un suppléant au SIVOM des vallées du cristal

FAGOT Lise a été élue titulaire au sivom : 7 pour, 3 nul et 1 abstention.

VIOLANT Stéphane a été élu suppléant au sivom : 11 pour.

3 - Délibération pour une décision modificative sur l'assainissement

Le conseil accepte à l'unanimité la décision modificative.

4 - Délibération pour un recours à un avocat

Suite à une assignation au tribunal, le conseil autorise Madame le maire à avoir recours à un avocat (Maitre TADIC).

Questions diverses :

Remerciements de plusieurs associations pour le versement des subventions.

Une discussion a été faite pour le PADD, aucune remarque n'a été relevée.

TRAVAUX, VOIRIE et ASSAINISSEMENT :



Des travaux d'accessibilités ont été réalisés devant l'école, cet ouvrage n'est pas un terrain de jeux, merci de le respecter.

En début d'année, un rebouchage de gros trous sur la route principale du bois (Glonville-Bazien) a été effectué par l'entreprise MAIRE

Un bureau d'étude a été mandaté pour de gros travaux d'assainissement et d'eau potable, début des travaux 2017.

Cette année, nous avons été confrontés à beaucoup de fuites d'eau sur le territoire.

Rappel

Un petit rappel, que des conteneurs à verres sont placés aux entrées principales du village et qu'il est impératif d'y déposer le verre perdu et non des poubelles aux alentours.

La station d'épuration est en fonction depuis 2012, toutes les habitations qui se trouvent dans le zonage d'assainissement doivent être déconnecté dans un délai de 2 ans.

L'employé communal Geoffrey relèvera les compteurs d'eau la première quinzaine de janvier.

CHANTIER JEUNES

Du 18 au 29 juillet 2016 vous avez certainement vu 3 jeunes (Anthony, Alan et Florian) accompagner l'employé communal dans le village.

Sous l'œil attentif de Gérard et Geoffrey ils ont nettoyé les rues du village, les fontaines, réhabilité le pont entre les pinasses et les grands bois de Glonville, et effectué divers travaux dans ces grands bois.

Un bon moyen pour s'occuper pendant les vacances et pour découvrir le monde du travail.

Merci à Geoffrey et à Gérard pour leur investissement à accompagner Anthony, Alan et Florian.

Opérations brioches

90 brioches ont été vendues sur notre village, un grand merci à tous les bénévoles et merci de votre générosité.

Repas et colis des Aînés

Le repas traditionnel des aînés (65 ans et plus) s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et pleine de joie, le dimanche 11 décembre 2016 à la salle des fêtes, une cinquantaine de convives était présente.

Une semaine après, c'est la distribution des colis (70 ans) sans oublier ceux qui sont hospitalisés,

Merci aux bénévoles, aux personnes féminines du conseil et un grand MERCI aux enfants de l'école pour la création des cartes.



Vous trouverez différentes informations de la commune sur le site
<http://www.glonville.org>



Etude de couverture téléphonie mobile dans notre village

La municipalité s'était inscrite sur la liste des 38 communes Meurthe-et-mosellanes où des mesures allaient être réalisées afin d'établir la liste officielle des communes centre-bourg encore en « zone blanche » téléphonie mobile.

Le 9 décembre 2016 une société spécialisée mandatée par l'état était présente afin d'effectuer ces tests accompagnée de : 1 conseiller municipal, 1 adjoint, 1 personne de la DDT et 1 personne du conseil général.

Le mode opératoire qui nous était imposé pour ces mesures s'est déroulé comme suit :

- 5 points de mesures dans un rayon de 500 mètres de la mairie sont réalisés pour les 4 opérateurs (Orange, SFR, Bouygues et Free), avec 1 téléphone de même marque et de même modèle pour chaque opérateur.
- Les mesures se font uniquement en extérieur, le but étant de tenir une conversation sans coupure pendant 1 minute sur chacun des 4 réseaux, chaque point de mesure donne donc lieu à 4 communications.
- Parmi ces 5 points de mesure, 3 nous étaient imposés : mairie, entrée et sortie du village.

Résultats des mesures

Mairie : positif pour les 4 opérateurs.

Entrée du village (parking benne à verre côté Azerailles) : positif pour 3 opérateurs.

Sortie du village (arrêt de bus vers Fontenoy) : positif pour 4 opérateurs.

Salle des fêtes : négatif pour les 4 opérateurs.

Arrêt de bus centre du village : négatif pour 3 opérateurs.

D'après le protocole sont définies comme couvertes, les communes dans lesquelles au moins 50% des appels passés dans le centre bourg sont acceptables pour au moins un opérateur mobile.

Glonville apparait donc couvert au vue des procédures de mesures.

Néanmoins les représentants de la commune présents ont émis une remarque concernant les points de mesures imposés (entrée et sortie) qui ne reflètent pas la couverture réelle de notre village, et par conséquent ont refusé de valider sur le rapport que notre commune était bien couverte.

Conclusion : la municipalité se montre donc pessimiste pour la suite mais essaiera de persévérer encore même avec le faible poids qu'elle peut avoir auprès d'instances décisionnaires.

Affaire à suivre !

CROIX DE MISSION

Une croix de mission est un monument érigé en souvenir d'une mission .Elles furent nombreuses à être érigées après la révolution Française.

Dans notre village, la croix de mission se trouvant derrière le monument aux morts a dû être rénovée entièrement.

La croix a été fabriquée par la menuiserie Marchal de Fontenoy pour la somme de 961,83 €.

Le Christ a été repeint par Métal en Images de Fontenoy également pour la somme de 530 €.

La croix de mission se dresse à nouveau, resplendissante, pour le plaisir des yeux des nombreux promeneurs de cet endroit.



ASSOCIATION SAINT MAURICE

Cette année 2016 l'association Saint Maurice vous a proposé

- Le concours de belote le 6 février 2016 où nous avons eu la surprise et la joie d'accueillir 36 équipes. Tous les participants ont été récompensés.
- Le 6 mars 2016, pour le Carnaval de Baccarat quelques bricoleurs ont décidé de mettre les enfants de l'association en « cage ». Cette année encore notre char n'a pas passé inaperçu.



- Le 27 mars 2016, une trentaine d'enfants du village se sont retrouvés sous le soleil pour ramasser les œufs que les cloches avaient laissé tomber sur le terrain de jeux.



- Le 18 avril 2016, nous n'avons pas pu échapper à la pluie pour la marche. Nous avons, quelques heures avant le départ, modifié le parcours pour ne pas marcher dans la boue. Mais, malgré les gouttes, 40 marcheurs ont profité de la soirée dans une belle ambiance. 80 personnes se sont ensuite retrouvées autour d'un repas convivial.



- Le 22 mai 2016, la rue Haute s'est animée de bonne heure pour accueillir 35 exposants pour le vide grenier. Le public était au rendez-vous sous un temps agréable.
- Le 28 août 2016, une joyeuse équipe a représenté notre commune aux jeux inter villages de la CCVC organisés à BERTRICHAMPS. Cette journée, sous un soleil de plomb n'a pas empêché l'équipe de se hisser à la 5^{ème} place du classement grâce aux performances athlétiques lors du jeu de la corde.



- Le 02 octobre 2016, lors de la fête du village un manège s'est installé pour le plaisir des plus petits.
- Le 29 octobre 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie ZBROUTCH pour un concert ukrainien à la salle des fêtes.
- Le soir du 31 octobre 2016, 30 enfants accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues de notre village. Comme d'habitude, vous avez accueilli généreusement les petits monstres et fantômes en tout genre. Un grand merci pour votre générosité, à l'année prochaine.



- Le 18 novembre 2016, la dégustation du Beaujolais nouveau a fait salle comble pour partager un petit repas dans la joie et la bonne humeur.
- Le 4 décembre 2016, le Saint Nicolas et le père Fouettard nous ont fait l'honneur de se déplacer à la salle des fêtes pour rencontrer autour d'un gouter plus de 35 petits Glonvillois accompagnés de leurs parents.

Lors de l'assemblée générale du 14 octobre 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux membres. Merci à Alexia, Sébastien, Julien et Fanny.

Le bureau reste inchangé, il se compose :

Président : Jean-Michel MEXIQUE

Trésorière : Valérie CUNY

Secrétaire : Marie DEBESSAT

N'hésitez pas à nous rejoindre pour vous impliquer dans nos animations qui donnent vie à notre village.



Calendrier des animations 2017 :

Le 04/02/2017 : concours de belote

Le 26/02/2017 : loto enfants

Le 11/03/2017 : concours de tarots

Le 15/04/2017 : chasse aux œufs

Le 22/04/2017 : la marche

Le 21/05/2017 : le vide grenier

Les dates de ces manifestations restent sous toutes réserves.

Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer à notre association grâce à notre carte disponible pour la somme de 3 €. Tarif enfant à 2 €.

Pour nous contacter (boite à idées, informations diverses, réservations.....etc.)

saintmaurice.association@gmail.com

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017 A TOUS